



PROGRAMME DE FORMATION

VERSION : 31 JUILLET 2024
TAUX DE RÉUSSITE : 75%
TAUX DE SATISFACTION : 87%

PUBLIC CONCERNÉ

INFIRMIERS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉE DE SA PROFESSION

MODALITÉS

- ☐ PRÉSENTIEL
- ☒ E-LEARNING
- ☐ CLASSE VIRTUELLE
- ☐ MIXTE

DURÉE ET ACCÈS

HEURES : 14H
DÉLAIS D'ACCÈS : DE 24H À 1 MOIS
EPP : OUI ☐ NON ☒

PROFIL FORMATEUR

INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT
DU DE DIABÉTOLOGIE PRATIQUE
DU EN THÉRAPIES COGNITIVES ET
COMPORTEMENTALES
DIPLÔME D'HYPNOSE ERIKSONIENNE
ET THÉRAPIES BRÈVES

TARIF

200€ HT*

- ☒ PRISE EN CHARGE**
- ☐ INDEMNISATION***

ERUDIT NOVATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS
SIRET : 92026754900011
SITE : WWW.ERUDITNOVATION.COM
CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
07 45 89 24 98

PRESCRIPTION DES VACCINS

ORIENTATION FIF-PL : S05-070 - PRESCRIPTION DES VACCINS
(SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR LE FIF-PL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

LA STRATÉGIE VACCINALE PRÉVUE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ A PRIS UNE AMPLÉUR DIFFÉRENTE À LA SUITE DE L'ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 2023 RELATIF AU DROIT DE PRESCRIPTION VACCINALE PAR LES INFIRMIERS, SAGE FEMMES ET PHARMACIEN. EN EFFET, LES INFIRMIERS ONT UNE APPROCHE GLOBALE DU PATIENT. CES PROFESSIONNELS EFFECTUENT LEURS ACTES AUPRÈS DE TOUTES CATÉGORIES D'ÂGE. IL PERSISTE UNE CARENCE VACCINALE DANS LES POPULATIONS CIBLE COMME POUR LA GRIPPE. LES INFIRMIERS ET PLUS PARTICULIÈREMENT, LES LIBÉRAUX, SONT UN ATOUT MAJEUR DANS LA PRÉVENTION. LES 48 CAS DE TÉTANOS EN FRANCE, CES 10 DERNIÈRES ANNÉES, SE SONT DÉCLARÉS CHEZ DES PERSONNES N'AYANT PAS LEUR VACCINATION À JOUR DONT PLUS DE 70 % ONT PLUS DE 70 ANS. LES INFIRMIERS CONNAISSAIENT PARFAITEMENT LES GESTES TECHNIQUES MAIS ILS DOIVENT ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES POUR ASSURER LES PRESCRIPTIONS VACCINALES EN TOUTE SÉCURITÉ POUR LEURS PATIENTS ET LEUR PROFESSIONNALISME. L'ORDRE INFIRMIER RECENSE LES CERTIFICATIONS DE VALIDATION DE FORMATION CE QUI VALORISE LA RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLES DE :

- EFFECTUER UN RAPPEL SUR LA VACCINATION, SON CADRE RÉGLEMENTAIRE ET L'IMMUNITÉ
- CONNAÎTRE, POUR CHAQUE MALADIE À PRÉVENTION VACCINALE INSCRITE DANS LE CALENDRIER DES VACCINATIONS, LES PRINCIPAUX SIGNES CLINIQUES, LES MODES DE TRANSMISSION, LE FARDEAU ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET LES POPULATIONS À RISQUE.
- CONNAÎTRE LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU CALENDRIER DES VACCINATIONS DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT (PRIMO-VACCINATION, RAPPEL, VACCINATION DE RATTRAPAGE) : POPULATION CIBLE, CONTRE-INDICATIONS
- CONNAÎTRE LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS VACCINALES CONCERNANT LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
- CONNAÎTRE LES INFORMATIONS RELATIVES À LA VACCINATION À SAISIR DANS LE CARNET DE VACCINATION DU PATIENT
- CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS OUTILS NUMÉRIQUES D'ENREGISTREMENT DES VACCINATIONS (DMP, MON ESPACE SANTÉ, CARNET DE VACCINATION ÉLECTRONIQUE, ETC) ET LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSMISSION SÉCURISÉS DES INFORMATIONS DU PROFESSIONNEL VACCINATEUR AU MÉDECIN TRAITANT
- CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE L'HÉSITATION VACCINALE, SAVOIR ARGUMENTER FACE AUX FAUSSES NOUVELLES, SAVOIR CONVAINCRE AVEC UNE INFORMATION CLAIRE ET OBJECTIVE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ☒ VIDÉOS
- ☒ POWER POINT
- ☒ ANNEXES
- ☒ FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- ☒ QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- ☐ QCM
- ☒ VRAI / FAUX
- ☒ CAS CLINIQUE
- ☐ AUDIT CLINIQUE
- ☒ TEXTE À TROU
- ☐ CHOIX UNIQUE
- ☐ QUESTION ORDONNÉE
- ☐ ASSOCIATION

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR. CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.44 A DU CGI

**DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR FIFPL.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE

***NON ÉLIGIBLE DANS LE CADRE DU FIF-PL